

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Section droit civil et administratif	<b>No SD</b> SD-2024-6831												
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil municipal d'approuver le financement et l'entente de partenariat pour le codéveloppement d'un logiciel de gestion de cour municipale à intervenir entre la Ville de Laval et BVC - Groupe Cyberjustice Inc.													
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> 19071/AMH <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 00-Tous les districts <b>Date CE souhaitée :</b> 2025-01-08 <b>Date CM souhaitée :</b> 2025-01-14														
<b>Actions :</b> ENTENTE  <p style="text-align: center;"><b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui</p>														
<b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2024-04-09</td> <td>CM-20240409-345</td> <td>APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC.</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian        APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'approuver l'entente de partenariat pour le développement d'une preuve de concept d'un logiciel de gestion de cour municipale à intervenir entre Ville de Laval et BVC-Groupe Cyberjustice inc., au montant total de 390 184,91 \$;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p style="text-align: center;"><b>ADOPTÉ</b></p> <p>(SD-2024-883)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 15%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 35%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 50%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2024-03-27</td> <td>CE-20240327-1006</td> <td>RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC.</td> </tr> </table> <p><u>Résumé</u> RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:</p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente de partenariat pour le développement d'une preuve de concept d'un logiciel de gestion de cour municipale à intervenir entre Ville de Laval et BVC-Groupe Cyberjustice inc., au montant total de 390 184,91 \$;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(CT:1789644) (SD-2024-883)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-04-09	CM-20240409-345	APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC.	<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2024-03-27	CE-20240327-1006	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC.
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2024-04-09	CM-20240409-345	APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC.												
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>												
2024-03-27	CE-20240327-1006	RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT - BVC-GROUPE CYBERJUSTICE INC.												

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Section droit civil et administratif	<b>No SD</b> SD-2024-6831
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>La Ville de Laval a débuté sa transformation numérique en collaboration avec son Service de l'innovation et des technologies en 2011, et a conçu un logiciel innovateur de gestion numérique et de transformation numérique de la cour municipale, axé notamment sur l'automatisation de nombreuses opérations judiciaires et l'archivage des dossiers pénaux.</p> <p>Ce logiciel lui a permis de réduire le nombre d'employés du greffe d'environ 45 à 25.</p> <p>Ce logiciel sera toutefois désuet et non fonctionnel à moyen terme pour des raisons techniques.</p> <p>Qui plus est, la Ville de Laval exerce dorénavant une nouvelle juridiction criminelle depuis 2020, en plus de la juridiction pénale, ce qui engendre de nouveaux défis techniques et procéduraux.</p> <p>À ce jour, il n'existe aucune solution numérique efficace sur le marché permettant la gestion complète des procédures criminelles au Québec.</p> <p>La Ville de Laval désire donc se doter d'un logiciel pour gérer à la fois les procédures pénales, mais également celles criminelles.</p> <p>À la suite de la preuve de concept développée en 2024 par BVC - Groupe Cyberjustice Inc. (SD-2024-883) qui a été accueillie favorablement par les parties prenantes internes de la Ville, la Ville de Laval désire ainsi s'adjoindre d'un partenaire dans le domaine informatique judiciaire afin de continuer son projet déjà entamé et ainsi collaborer dans le codéveloppement d'un nouveau logiciel de gestion de la cour municipale innovateur et unique au Québec avec BVC-Groupe Cyberjustice Inc.</p> <p>Les parties partageront leurs expertises, ressources et connaissances ainsi que des fonctionnalités déjà développées par la Ville elle-même et certaines fonctionnalités déjà développées par BVC-Groupe Cyberjustice Inc.</p> <p>L'ensemble des éléments ou oeuvres de propriété intellectuelle réalisé par les parties en lien avec l'exécution de l'entente sera la propriété conjointe de la Ville de Laval et du BVC-Groupe Cyberjustice Inc.</p> <p>Les vérifications nécessaires ont été faites pour que la Ville puisse accorder un contrat de gré à gré au BVC-Groupe Cyberjustice Inc. puisque l'objet découle de l'utilisation d'un logiciel qui vise la production d'un concept original.</p> <p>Cette solution est une excellente opportunité pour la Ville puisque non seulement le coût de la solution est minime comparé au marché, mais la Ville, comme copropriétaire, n'aura pas de frais/abonnement annuel à payer pendant toute la durée de vie du logiciel, ce qui représente plusieurs centaines de milliers de dollars annuellement.</p> <p>Qui plus est, vu la désuétude prochaine de son logiciel actuel et les besoins en matières criminelles, la Ville devra, sans cette solution numérique, embaucher à moyen terme 25 à 30 employés supplémentaires et ajouter un demi-étage à son nouveau bâtiment pour les loger.</p>		
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>Ce logiciel développé en partenariat permettra à la Ville d'être une pionnière au Québec en matière de système informatique de cour municipale.</p>		
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le présent investissement de 4 083 596 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme 26-10109 "Développement et acquisition de logiciel divers" pour lequel un montant de 14 915 000 \$ est prévu en 2025 au PTI.</p> <p>Financement : règlement d'emprunt L-13077-F</p>		
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>Les parties s'engagent à codévelopper le logiciel dans une période de 24 mois. Un calendrier détaillé des étapes est inclus dans le document d'entente.</p>		
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>Article 573.3 par. 6 d) de la Loi sur les cités et villes, LRLQ chapitre C-19</p>		
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service des affaires juridiques / Section droit civil et administratif	<b>No SD</b> SD-2024-6831
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil d'approuver l'entente de partenariat pour le codéveloppement d'un logiciel de gestion de cour municipale à intervenir entre la Ville de Laval et BVC - Groupe Cyberjustice Inc. pour un prix de 4 472 070 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer à même les fonds disponibles au règlement L-13077-F un montant de 4 083 600 \$ (taxes nettes incluses) sur un terme de 5 ans;</p> <p>d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.</p> <p>(CT:1831611)</p>		
<b>CERTIFICATION</b>		
Numérotation des finances : 1831611    Coût estimé affectant l'année en cours : <b>4 083 595,95 \$</b> CM requis :Oui		
<b>Annotation(s)</b>		
<b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b>		
<p style="text-align: center;">                 _____                  DUBOIS, Monsieur REMI (55379)                  Trésorier             </p>	<p style="text-align: center;">                 _____                  2025-01-07                  AN - MS - JR             </p>	